

## CONSEIL MUNICIPAL

## SEANCE DU 3 AVRIL2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEL CM 02\_2023\_19

L'An deux mil vingt-trois, le 3 avril, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la Présidence de Monsieur Igor TRICKOVSKI, Maire.

DATE DE CONVOCATION: 29/03/2023

DATE D'AFFICHAGE: 29/03/2023

Membres élus en fonction : 19

Nombre de présents : 15

Nombre de votants : 18

Etaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

M. Igor TRICKOVSKI, Mme Sylvie ARMAND-BARBAZA, M. Valéry LAURENT, Mme Isabelle ARMAND, M. Richard PELISSERO, M. Pierre CAMBON, Mme Aurélie ADAM, Mme Marie-Claude ARTHUS-BERTRAND, M. Hugues MASLARD, Mme Virginie CORDIER, M. Louis BREC, Mme Manuella SAINTEROSE, M. Thierry ETIENNE, Mme Isabelle FLORY, M. Arnaud CHERON.

Excusé(es) représenté(es): , M. Joseph AFONSO procuration à M. Valéry LAURENT, M. Christian TANAÏS procuration à M. Richard PELISSERO, Mme Emeline LESAGE BORDIER procuration à M. Igor TRICKOVSKI

Absents(es): Mme Stéphanie MARTINI

Secrétaire de Séance : Mme Marie-Claude ARTHUS-BERTRAND.

OBJET : DÉNOMINATION DE RUE SUR L'OPERATION DITE DE L'OREE DU BOIS - RUE DES PAVILLONS.

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'il appartient à celui-ci de choisir, par délibération, le nom à donner aux rues et aux places publiques.

Envoyé en préfecture le 07/04/2023

Reçu en préfecture le 07/04/2023

Publié le 1 1 AVR. 2023



ID: 091-219106663-20230403-CM02\_2023\_19-DE

En effet, la dénomination des voies communales et principalement celles à caractère de rue ou de place publique, est laissée au libre choix du Conseil Municipal dont la délibération est exécutoire par ellemême.

Afin de faciliter le repérage pour les services de secours (SAMU, pompiers, gendarmes qui ont du mal à localiser les adresses en cas de besoins), le travail des préposés de La Poste et d'autres services publics ou commerciaux, la localisation GPS...

Compte tenu du fait que l'opération entraine la création d'une nouvelle voie, il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer un nom à la voirie de desserte interne à l'opération située le long de la rue des Pavillons.

Le Conseil Municipal, considérant l'intérêt communal que représente la dénomination des voiries, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de :

VALIDER la proposition de dénomination : « allée des Châtaigniers ».

60e - 98.6 °

AUTORISER Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré aux Jours, mois et an que dessus, Pour extrait conforme, A Villejust, le 03/04/2023

Le Maire, Igor TRICKOVSKI

